

# Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon du 4 octobre 2017 à Moustiers Sainte Marie

**Présents** : Bernard CLAP : Trigance ; Eliane BARREILLE et Jean BACCI : Conseil régional PACA ; Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier ; Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains ; Hervé PHILIBERT : Ginasservis ; Jacques ESPITALIER, Quinson ; Antoine FAURE : Aups ; Jean-Paul GOLE : Castellane ; Patricia BRUN : Moustiers Ste Marie ; Bernard MAGNAN : Valensole ; Magali STURMA-CHAUVEAU : Rougon ; Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon sur Verdon

**Ont donné pouvoirs** : Charles-Antoine MORDELET à Antoine FAURE / Jean BACCI à Eliane BARREILLE (à compter du point 2)

## 1. Approbation du compte rendu de la réunion du Bureau du 6 septembre 2017

## 2. Opportunité d'une participation active du Parc au projet de centrale photovoltaïque participatif de la commune de Moissac

La commune de Moissac a initié depuis 2016 une réflexion sur le développement d'un projet de centrale solaire avec l'objectif de produire une énergie renouvelable, locale, citoyenne et participative, à destination prioritaire du territoire, des habitants et des activités locales.

Corollairement il s'agit pour la commune d'offrir une alternative à la pose de panneaux photovoltaïques en toiture dans le village et ainsi en préserver l'attractivité paysagère.

Le projet prévoit que des partenaires institutionnels soient sollicités et impliqués s'ils le souhaitent, y compris en termes de possibilité d'entrer au capital de la société de projet qui sera créée, comme le prévoit la Loi sur la transition énergétique de 2015, qui ouvre la possibilité aux collectivités de participer au capital de sociétés locales dont l'objet social est la production d'énergie renouvelable, et ainsi d'en retirer un retour financier.

Pour rappel le Parc avait réalisé une pré-étude environnementale du site d'étude et participé à une première réunion publique en mai 2016.

La commune a lancé depuis une consultation publique et a retenu un opérateur (Urba Solar). Elle a été également accompagnée par l'association Energie partagée sur le volet participatif du projet.

Le véhicule juridique de la future société de projet n'est pas encore retenu (étude juridique en cours) et un protocole d'accord entre Urba Solar et la commune devrait être signé cet automne, en visant un dépôt du projet à la Commission de Régulation de l'Energie avant la fin 2018.

Une présentation des contours du projet au stade actuel de son développement est faite en séance, à l'issue de laquelle, et suite aux débats et échanges, les membres du bureau émettent un avis de principe favorable pour rentrer dans la gouvernance de préfiguration. Une décision formelle fera l'objet d'une délibération ultérieure, une fois le projet plus abouti et notamment le rendu et les conclusions de l'étude juridique en cours.

## 3. Engagement du Parc du Verdon en réponse à l'appel à projet POIA-FEDER Massif des Alpes (valorisation touristique)-Actions interrégionales

Les membres du Bureau valident la candidature du Parc du Verdon à l'appel à propositions POIA actions interrégionales pour l'opération d'accompagnement, valorisation et promotion de l'offre écotouristique dans les espaces protégés alpins et dans le cadre d'un projet commun avec les parcs nationaux des Ecrins, Mercantour et la Vanoise. Plus précisément le projet s'organise autour de 3 volets :

1/ Accompagnement des professionnels vers des démarches vertueuses

2/Marketing et communication :

3/Animation du programme

Le plan de financement est le suivant pour le PNR Verdon : **Coût total TTC : 96 000,00 € / Europe – FEDER : 48 000,00 € / Etat – FNADT : 28 800,00 € / Autofinancement 19 200,00 €**

## 4. Point de bilan des fiches randonnées

Les membres du Bureau prennent acte du bilan des ventes des fiches randonnées depuis ces 10 dernières années. Au regard de l'évolution des outils d'information et de promotion de la randonnée, dont particulièrement les outils numériques (chemins des parcs), ils décident de n'en maintenir en vente qu'une dizaine (sur les 70). Les fiches qui seront retirées de la vente et donc de la régie de recettes, seront offertes aux Offices de tourisme qui pourront les offrir à leur tour aux visiteurs.

## 5. Marché d'assurances pour la période 2018-2020

Suite à l'appel d'offres lancé en procédure adaptée, les membres du Bureau autorisent le Président à signer les marchés suivants :

	Candidats retenus :	Prime annuelle TTC base 2017
Lot 1 – Responsabilité civile	Groupama	1994,70 €
Lot 2 – Dommages aux biens	Lafont / Axa Corporate solutions	1754,48 €
Lot 3 – Flotte automobile	Lafont / Axa Corporate solutions	4763,50 €
Lot 4 – Risques statutaires	CNP / SOFAXIS	taux de 3,5 % (25293,13 €)
Lot 5 – Protection juridique agents élus	Sarre et Moselle / PROTEXIA	285,95 €

## 6. Marché formations-actions participation citoyenne

Suite à l'appel d'offres lancé en procédure adaptée, les membres du Bureau autorisent le Président à signer les marchés suivants :

Lot 1 : formation-action pour des conférences gesticulées → en attente de complément d'informations des financeurs et du candidat. Reporté au prochain Bureau (démarrage action début 2018)

Lot 2 : formation-action pour du théâtre forum → société IFMAN pour 7378 € TTC

#### **7. Accord-cadre communication**

Suite à l'appel d'offres lancé en procédure adaptée, les membres du Bureau autorisent le Président à signer les accords-cadres avec les entreprises suivantes qui seront remises en concurrence au fur et à mesure des besoins sous la forme de marchés subséquents :

Lot 1 : LA CHAMADE SARL (34 Maugio)  
MERKDERIAN (34 St Gely du Fesc)  
Autrement dit communication (O4 Sisteron)

Lot 2 : RICCOBONNO (83 Le Muy)  
JF. IMPRESSION (34 Montpellier)  
Imprimerie de Hte Provence (O4 La Brillanne)

Lot 3 : déclaré infructueux faute d'offres suffisantes

#### **8. Acquisition de 2 véhicules électriques + véhicule occasion utilitaire**

Les membres du Bureau autorisent le Président à signer le marché avec Renault Manosque Automobile pour l'acquisition de 2 Renault ZOE – ZEN gamme 2017 pour un coût de 7 433,51 €TTC / véhicule (déduction faite des subventions TEPCV et du bonus écologique) et la location des batteries pour 99 € TTC/ mois / véhicule (Forfait 75 000 km pour 60 mois).

#### **9. Conventions pour encadrer les activités randonnées, VTT et canoë prévues lors de la journée d'inauguration du 29 octobre 2017 inscrites au programme des 20 ans du parc**

Les membres du Bureau autorisent le Président à signer les conventions nécessaires à l'organisation de cet évènement.

#### **10. Programme opérationnel Convention SCP - Conventions avec Allos et Castellane**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la SCP signée en 2008, qui prévoit notamment la participation de la SCP à l'autofinancement communal des stations d'épuration, les membres du Bureau valident :

- la convention avec la commune d'Allos et la SCP pour une participation de la SCP à hauteur de 250 000€, (38% de l'autofinancement résiduel), pour la station d'épuration de la commune d'Allos. Dans le cadre de l'adhésion de la commune d'Allos à l'objet gestion du grand cycle de l'eau du syndicat du Parc du Verdon Pour un montant total d'investissement de 2 587 384€.
- la convention avec la commune de Castellane et la SCP pour une participation financière de la SCP à hauteur de 250 000€ (30% de l'autofinancement résiduel), pour la station d'épuration de la commune de Castellane Village. Pour un montant total d'investissement de 2 083 333€.
- la convention avec la commune de Castellane et la SCP pour une participation financière de la SCP à hauteur de 97 624€ (50% de l'autofinancement résiduel) pour la station d'épuration de la commune de Castellane Zone Artisanale (transfert vers Castellane Village). Pour un montant total d'investissement de 493 172€.

#### **11. Mise à disposition de données SIG hors cadre de l'Open Data**

Les membres du Bureau autorisent le Président à signer des conventions de mise à disposition de données SIG (hors cadre de l'Open Data) avec les différents prestataires et partenaires du Parc du Verdon.

#### **12. Convention de pâturage ovin sur le domaine de Valx-Félines**

Les membres du Bureau autorisent le Président à signer la convention de pâturage ovin avec le Conservatoire du Littoral et Ludovic Bagarry, éleveur, pour la période du 15 octobre 2017 au 15 mars 2023 et moyennant une redevance annuelle de 260 €.

#### **13. Conventions avec les agriculteurs dans le cadre du projet plantation 2017**

Les membres du Bureau approuvent les conventions avec les agriculteurs engagés dans le projet de plantations de haies sur le plateau de Valensole au titre de l'année 2017 et définissant entre autre la participation de ces derniers à hauteur de 10 % du coût des plants.

#### **14. Dossiers de demande de subventions**

Les membres du Bureau approuvent les opérations et plan de financements suivants :

##### **Formations pour les professionnels des activités aquatiques 2018-2019**

Coût total TTC : 15 000 € / Agence de l'eau 7 500 € / Région : 4 500 € / PNR Verdon : 3 000 €

##### **Les tours du Verdon, GR® de Pays -Animation-2018**

Coût total TTC : 31 750 € / Conseil régional : 25 400 € / PNR Verdon: 6 350€

##### **Animation et gestion de l'espace valléen « Voir le Verdon en Grand ! »- Plan d'actions 2016 – 2018 – soutien au poste de chargé du programme Espace valléen année 2018**

Coût total HT : 42 390 € / Coût total TTC : 42 724 € / FEDER : 17 089,60 € / ETAT-FNADT : 8 544,70 € / Région PACA : 8 544,70 € / PNR Verdon : 8 544,70 €

#### **17. Actualisation des tarifs de la régie de vente du Parc du Verdon**

Les membres du Bureau actualisent les tarifs de produits, marqués Parc, vendus par le Parc tel que suit :

Miels de thym et de montagne - famille Pozzoni -- 250g : 7 €/ Safran - Harmony Guis - pot de 0.25g : 12 €

### **18. Chèques Kadéo**

Les membres du Bureau valident l'attribution de chèques Kadéo pour valoriser l'implication de l'équipe au titre de l'année 2017 au prorata du temps passé sur l'année et à raison de 20 € / mois travaillé.

### **19. Don à la ligue contre le cancer**

La famille de Gilbert Sauvan ayant suggéré de remplacer les fleurs par un don, les membres du Bureau décident de faire un don de 300 € la Ligue contre le cancer.

### **20. Décisions du Président**

Les membres du bureau ont pris acte des décisions suivantes prises par le Président en application de la délibération du 26 juin 2014 l'autorisant à signer les marchés inférieurs à 30 000 € HT

Marché : Réalisation de diagnostics visant à la réduction des consommations d'eau dans les équipements publics, évaluation des actions et promotion  
Candidat retenu : Agence CIMEO  
Montant /durée: Tranche ferme 8 466,87 € HT (durée : 12 mois)  
Tranche optionnelle 3 823,75 € HT (durée 6 mois)

Pour affichage,

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
à Moustiers Sainte Marie, le 11 octobre 2017

Le Président,  
Bernard CLAP

